

# LES PROBLÈMES DE L'ÉLEVAGE DANS LA PROVINCE DE MARRAKECH \*

par AHMED IMAGHRI

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### LES ASPECTS PHYSIQUES, ÉCONOMIQUES ET HUMAINS DE LA PROVINCE DE MARRAKECH

#### I. LES ASPECTS PHYSIQUES

##### **Le relief**

Dans l'ensemble de la province de Marrakech, dont la superficie totale cultivée dépasse un million d'hectares, la région qui nous intéresse plus spécialement dans ce rapport est la plaine du Haouz dans laquelle se situe la ville de Marrakech.

C'est une vaste plaine (longue de 200 km et large de 50 à 100 km) comprise entre le Haut Atlas au Sud, le Moyen Atlas à l'Est, les Jebilet et les collines de Chiadma à l'Ouest. Altitude : 400 à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer.

##### **Climat et pluviométrie**

Climat continental sub-désertique. Températures extrêmement sévères pour les cultures.

- Minimum  $-3^{\circ}$  (décembre 1962).
- Maximum  $50^{\circ}5$  (août 1951).
- Minima moyens variant de  $6^{\circ}$  à  $20^{\circ}$ .
- Maxima moyens variant de  $19^{\circ}$  à  $38^{\circ}$ .

Pluviométrie : 240 mm en moyenne dans la plaine. La pluviométrie est plus élevée dans le piémont Atlas : Aït-Ouirir 337 mm, Tahanaout 490 mm, Demnat 580 mm.

---

\* Sujet de mémoire de licence présenté à la Faculté de Droit de Rabat en 1965.

### **Les ressources hydrauliques**

#### *En eaux souterraines :*

La nappe phréatique, principalement à l'est de Marrakech où elle est peu profonde, permet l'exploitation actuelle d'une superficie d'environ 10 000 hectares.

L'exploitation de cette nappe est donc très intense et si une période de sécheresse de plusieurs années apparaissait, beaucoup d'exploitations agricoles iraient à la catastrophe.

#### *En eaux de surfaces :*

Il existe deux systèmes hydrographiques différents :

— Bassin de l'oued Tensift à l'Ouest avec ses affluents, le Nfis, le Reraya, l'Issil, l'ensemble oued el Hadjar, Ourika, R'nat, Zat, le R'Dat et l'Isar.

— Bassin des oueds Tessaout et Akhdar à l'Est.

## **II. LES ASPECTS ECONOMIQUES ET HUMAINS DE LA PROVINCE**

La province de Marrakech est peu industrialisée. Parmi les entreprises installées, on remarque la prédominance des industries de transformation de produits agricoles.

Ceci est très logique étant donné la nature des produits récoltés et l'isolement relatif de la province.

Pourtant ce sont de véritables petites industries dotées d'un équipement relativement moderne et rationnel.

### **Les industries mécaniques et lourdes**

L'industrie de base est inexistante dans la province. Remarquons néanmoins qu'avec la création du complexe chimique de Safi, la région sera ainsi dotée d'une importante industrie lourde.

Quant aux industries mécaniques, elles ne sont, elles aussi, qu'assez peu développées. Seules, par conséquent, les industries alimentaires occupent une place notoire au sein des activités industrielles de la région. Seules ces industries alimentaires occupent aussi une main-d'œuvre assez

importante par son nombre mais très peu qualifiée et insuffisamment rémunérée.

Malgré tout, le sous-emploi est très important étant donné la population nombreuse qui peuple la région.

### **La population**

Évaluée à 2 061 247 habitants, la province de Marrakech est la plus peuplée du Maroc (résultats du recensement de 1960) mais la densité de la population rurale n'est forte, remarquons-le, que sur les parties irrigables, c'est-à-dire sur les terres comprises à l'intérieur de la plaine du Haouz (densité de 90 h/km<sup>2</sup>).

Cette population est composée en majorité d'agriculteurs évolués ayant acquis une précieuse connaissance des conditions du milieu. Les ressources de la province et surtout celles du Haouz ne peuvent assurer les moyens de vivre à l'expansion rapide de cette population, d'où émigrations vers les centres urbains.

Quels sont les moyens de subsistance et les activités économiques auxquelles s'adonnent les populations rurales ?

Région très peu industrialisée, il est évident que l'agriculture et surtout l'élevage vont constituer les principales activités économiques de la province.

### **L'agriculture**

#### *La céréaliculture :*

Le climat sub-désertique de la province convient parfaitement à la céréaliculture. Malheureusement, sauf dans les années de très bonnes récoltes qui se présentent une fois sur cinq, la production céréalière est très insuffisante pour assurer l'alimentation de la population de cette région.

Les récoltes varient, en effet de 700 000 quintaux annuellement à 5 millions de quintaux dans un cycle de 5 années qui se répartissent ainsi : 1 très bonne année, 1 année assez bonne, 2 années médiocres, 1 année très mauvaise.

Sur les quantités globales de céréales produites chaque année, nous pouvons distinguer, par produit particulier, les proportions suivantes :

	ZONE BOUR	ZONE SÉGUIA
Blé tendre .....	85 %	15 %
Blé dur .....	58 %	42 %
Orge .....	70 %	30 %
Maïs .....	4 %	96 %

Enfin pour donner une idée de l'importance des fluctuations des récoltes annuelles de céréales, notons que pour la période 1950-60, la moyenne des quantités commercialisées de ces récoltes varie annuellement de la manière suivante :

Blé dur .....	de 10 à 46 %
Blé tendre .....	de 18 à 60 %
Orge .....	de 1 à 10 %
Maïs .....	de 1 à 40 %

Il ressort de ces quelques données statistiques combien est précaire la subsistance de ces populations dans une région exposée aux rigueurs climatiques des zones arides et combien est crucial le problème d'un aménagement hydraulique plus étendu.

#### *L'arboriculture :*

La production arboricole est une des principales richesses de la région. Elle doit retenir ici notre attention étant donné qu'elle alimente plus d'une trentaine de petites entreprises de transformation, de produits agricoles (huileries, conserveries de fruits etc.) installées à Marrakech.

Les principales plantations sont celles d'orangers, d'oliviers et d'abricotiers. Malgré l'étendue relativement importante de ces plantations, les récoltes varient, surtout pour le secteur traditionnel, presque dans les mêmes proportions que pour la production céréalière.

Ainsi d'une bonne à une mauvaise année, les revenus provenant de l'arboriculture sont très fluctuants. Nous avons établi, grâce à la documentation puisée dans les services des Impôts ruraux de Marrakech, quelques moyennes significatives de la production des oliviers dans le secteur traditionnel, pour une année considérée comme bonne (1957) et dans les années considérées comme mauvaises (1959-60-61).

#### **Année 1957 (année bonne) :**

La production, calculée d'une manière différentielle selon le rendement des arbres, se répartissait ainsi :

1 % des arbres :	rapport	très bon	( $\geq$ 20 kg par arbre)
50 % des arbres :	»	bon	( $\geq$ 15 kg par arbre)
25 % des arbres :	»	assez bon	( $\geq$ 10 kg par arbre)
10 % des arbres :	»	médiocre	( $\geq$ 5 kg par arbre)
14 % des arbres :	»	très mauvais	(< 5 kg par arbre)

#### Années 1958 à 1961 :

Pour ces années, mauvaises ou médiocres, les chiffres sont les suivants :

1 % :	très bon	(15 kg par arbre)
30 % :	bon	(10 kg par arbre)
60 % :	médiocre	(5 kg par arbre)
9 % :	rendement nul.	

De telles irrégularités dans la production ont des répercussions parfois très graves sur les industries oléicoles et sur les conserveries de Marrakech.

Devant ces fréquentes irrégularités enregistrées par les agriculteurs aussi bien dans leurs productions céréalières qu'arboricoles, ceux-ci se sont adonnés depuis très longtemps à un élevage qui, s'il est extensif et irrationnel dans l'ensemble, demeure néanmoins assez suffisant pour assurer aux familles paysannes outre les productions animales dont elles ont besoin pour leur subsistance quotidienne, un surplus en argent pour alimenter leur trésorerie.

#### L'élevage

Il est vrai que l'objet du présent exposé concerne essentiellement les problèmes posés par l'élevage dans la province de Marrakech.

Cependant, il nous était presque indispensable de traiter des différentes activités économiques de la région afin de mieux mettre en relief l'importance de l'élevage au sein de celles-ci.

En effet, le cheptel régional considérable contribue pour une large part à assurer la vie d'un très grand nombre de paysans de la province.

Car la grande majorité des agriculteurs possède un troupeau, le plus souvent maigre il est vrai, mais assez suffisant néanmoins pour procurer à chaque foyer la viande, la laine indispensables à ses besoins familiaux et les engrais naturels pour ses terrains de culture.

En plus, ce troupeau assure à chaque famille agricole des ressources pécuniaires pour alimenter sa trésorerie.

D'autre part, ce cheptel apparaît comme un élément d'autant plus vital pour l'agriculteur marocain de la province, si l'on se réfère aux statistiques de la production agricole qui sont loin d'être encourageantes. En effet, la faible productivité de l'agriculture régionale à l'hectare (5 à 6 quintaux pour le blé et l'orge), de même que le faible revenu annuel que tire chaque famille paysanne de la terre sont autant de facteurs à la fois sérieux et alarmants qui doivent inciter les services de l'élevage à œuvrer sans relâche pour une meilleure et rationnelle exploitation du cheptel régional. Avant de procéder à une étude détaillée des problèmes posés par l'élevage dans la province de Marrakech, tenons-nous pour le moment aux constatations suivantes qui sautent aux yeux :

1. D'une part, l'importance numérique du cheptel de la province est un fait indiscutable ; cette importance numérique, le cheptel le doit essentiellement aux différentes actions zootechniques et sanitaires entreprises sans relâche par les services vétérinaires surtout depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

2. D'autre part, à côté de cette importance numérique du cheptel, nous relevons une déficience anormale des productions animales. Cette déficience est due surtout au manque de zones d'affouragement susceptibles de porter l'herbe toute l'année.

3. Parmi les industries alimentaires et légères que nous trouvons dans la ville de Marrakech, nous constatons une nette prédominance des industries de transformation des productions animales.

A la lumière de ces constatations, nous sommes en mesure d'établir le plan que nous serons amenés à suivre dans le présent mémoire. Nous étudierons successivement dans une première partie l'importance, l'alimentation et l'entretien du cheptel.

Puis dans une deuxième partie de ce devoir, nous traiterons des industries dérivant des produits de l'élevage.

Enfin, dans une conclusion, nous insisterons sur les améliorations souhaitables et sur les possibilités de développement de l'élevage à partir de la culture de la betterave sucrière.

## PREMIÈRE PARTIE

L'IMPORTANCE, L'ALIMENTATION ET L'ENTRETIEN  
DU CHEPTEL

## I. L'IMPORTANCE DU CHEPTEL RÉGIONAL

Le cheptel de la province est assez nombreux. En effet, d'après les statistiques les plus récentes, celles de 1961, le cheptel se répartit ainsi qu'il suit :

TABLEAU I

<b>Caméliens</b>	— Chameaux adultes .....	53 580
	— Chameaux jeunes .....	4 853
<b>Equins, asins</b>	— Chevaux .....	7 494
	— Juments .....	30 045
	— Mulets .....	35 736
	— Anes .....	282 025
<b>Bovins</b>	— Adultes .....	556 130
	— Veaux .....	118 793
<b>Ovins</b> .....		1 686 810
<b>Caprins</b> .....		908 365

D'autre part, l'importance du cheptel régional est assez notoire même à l'échelle nationale comme on peut le constater dans le tableau III, celui-ci étant le résultat d'une étude comparée entre les tableaux I et II.

TABLEAU II

**Cheptel : ensemble du Maroc :**

— Caméliens .....	237 000
— Equins .....	250 000
— Asins .....	1 200 000
— Bovins .....	2 800 000
— Ovins .....	14 750 000
— Caprins .....	7 000 000

TABLEAU III

**Importance du cheptel régional à l'échelle de la nation :**

— Bovins .....	20 %
— Caprins .....	14 %
— Ovins .....	12 %

Le cheptel de la province étant assez important, comme nous venons de le voir ci-dessus, c'est pourquoi de prime abord, l'analyse des tableaux I, II et III doit obligatoirement porter à l'optimisme le lecteur non averti.

Cependant, nous ne devons pas nous laisser emporter par le seul côté quantitatif du cheptel.

Certes, celui-ci occupe une place de choix au sein du troupeau national, mais encore faut-il se pencher sur le côté qualitatif.

C'est-à-dire chercher à savoir quelle est la part du cheptel de la province dans les productions animales de l'ensemble du pays.

Car ce qui nous intéresse avant tout, c'est moins le nombre de caprins ou d'ovins, que l'importance ou la faiblesse de la production du lait, de la laine, des cuirs et peaux, etc.

Si nous nous plaçons dans l'optique de la production animale, nous remarquerons que dans ce domaine le cheptel de la province présente bien des points faibles. En effet, ni la production du lait et des produits qui en dérivent chez les bovins, ni celle de la laine chez les ovins ne représentent une part suffisamment importante dans la production animale nationale. La déficience des productions animales du cheptel régional a une origine double :

1° D'une part la rareté des zones d'affouragement, l'alimentation et l'entretien irrationnels du bétail, sont autant de facteurs qui vont à l'encontre de l'augmentation souhaitable des différentes productions animales.

2° D'autre part, bien que les services de l'élevage ne ménagent pas leurs efforts pour préserver contre toutes sortes de maladies contagieuses (le charbon, la clavelée, etc.) le cheptel provincial, il faut reconnaître que leurs efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès car en cas de sécheresse ou en cas d'hiver trop rigoureux, une partie non négligeable du troupeau est décimée.

## II. LES MODES D'ALIMENTATION DU CHEPTEL

Nous traiterons ici de l'alimentation dont bénéficie chacune des différentes espèces formant le cheptel régional. Car cette alimentation varie d'une espèce à une autre.

### **Les équins**

Au nombre de 73 275, les équins sont de précieux aides dans l'agriculture. C'est pourquoi, ils sont l'objet de soins particuliers et arrivent en

dehors de la période toujours épuisante des travaux du sol, à se maintenir en bonne forme. Ils profitent de rations d'orge et de paille dont sont privés bien souvent les autres animaux.

Remarquons enfin qu'il y a un type de cheval des plaines du Sud (Haouz — Rehamna — Srarhna). Le cheval du Haouz est de grande taille. Il se fait remarquer par son épaule puissante, l'épaisseur de sa membrure, sa croupe oblique et ses jarrets coudés.

### **Les caméliens**

Ils sont élevés principalement dans les secteurs où existent de grands parcours (Abda — Rehamna — Haha). Au nombre de 58 000, les caméliens sont d'un grand secours pour les labours, leur viande est très consommée. De plus, leur état physique est généralement bon.

### **Les caprins**

Nous pouvons dire, à juste titre, que l'élevage caprin constitue au Maroc la principale ressource des régions agricoles les moins favorisées. Les caprins constituent un élément prépondérant dans certaines provinces du Maroc entre autres celle de Marrakech.

Ces caprins, au nombre de 908 365, soit près de 14 % de l'ensemble du troupeau caprin national, constituent avec les ovins l'élevage dominant dans la région.

Le troupeau caprin de la province trouve sa subsistance dans des conditions parfois très difficiles, parmi les rochers, les hautes falaises, etc. Il est exact que la chèvre est réputée ennemie de l'agriculture et de la forêt. Il n'en est pas moins vrai que son exploitation est une providence pour les populations montagnardes à l'économie précaire et qu'on ne voit pas très bien quel autre élevage pourrait lui être substitué.

La viande de chèvre est très appréciée par les montagnards et même par beaucoup de paysans des plaines du Sud.

De même que les peaux et poils de chèvres servent à alimenter les peausseries et les tanneries locales.

Quant à l'alimentation des caprins, elle est très diversifiée et consiste en toutes sortes de plantes, d'arbres (arganiers surtout), de feuillages que les ovins ne peuvent atteindre ou ne veulent consommer.

Bien que sensible au froid et à la pluie, la chèvre transhume peu, et en tous les cas, ses déplacements sont assez limités à l'intérieur de la région où elle vit.

Lorsqu'elle est obligée, durant l'hiver, de vivre en stabulation, elle consomme des branchages que l'éleveur a bien entendu récoltés le plus souvent en forêt.

Il existe dans la province de Marrakech, des chèvres de types divers, néanmoins la chèvre de type méditerranéen domine. C'est une chèvre de taille moyenne et de format variant avec la richesse du sol sur lequel elle vit. La peau fine et souple est garnie de poils grossiers longs et tombants, de couleur noire uniforme dominante.

### **Les bovins**

Le cheptel bovin est assez important, c'est pourquoi son mode de vie et son devenir doivent retenir toute notre attention par leur incidence sur la vie économique. L'exploitation de ce cheptel n'obéit à aucune règle définie. La forme d'exploitation est variable et revêt plusieurs aspects. Il y a le troupeau familial qui va de 1 à 3 têtes et c'est la forme la plus répandue dans la région. L'agriculteur moyen possède jusqu'à 7 à 8 têtes. Il existe enfin des troupeaux de 30 à 40 têtes appartenant à de riches propriétaires fonciers, mais leur nombre reste malgré tout limité. Le système d'exploitation est également variable suivant les cas.

Dans celui du troupeau familial, l'éleveur recherche la production du lait et des jeunes uniquement. Il en va de même pour la forme intermédiaire citée plus haut.

Par contre, dans les troupeaux importants, nous trouvons bon nombre de veaux ou taurillons, qui, nés tardivement et acquis après les moissons en mauvais état, sont à l'embouche pour être commercialisés l'hiver suivant. Bien souvent, partie ou totalité des effectifs de troupeaux familial ou intermédiaire sont constitués d'animaux donnés en « Chérika » par un éleveur important ou encore un négociant de la ville.

Cette habitude a eu sa faveur ou contre elle des arguments certains, mais elle constitue indéniablement une entrave au progrès de l'élevage au même titre que le « Khemassa » dans l'agriculture.

Au point de vue alimentation, les bovins trouvent leurs nourritures dans les champs, les bordures de routes, les bords de séguias, les lisières de forêts pendant près de huit mois, c'est-à-dire de janvier à août, grâce à la flore spontanée et aux chaumes, lorsque l'année est normale. Le reste du temps, l'animal vit en stabulation quand les réserves de paille du propriétaire le permettent.

Sinon il est vendu et l'éleveur attend que la nouvelle herbe soit exploitable pour faire une nouvelle acquisition.

Il est bon de signaler que si le mouton peut profiter de l'herbe dès son apparition, il n'en va pas de même des bovins dont le système de préhension exige que la plante ait une taille plus élevée.

D'où un retard inévitable pouvant aller jusqu'à un mois pendant lequel l'animal doit continuer à subsister malgré sa fatigue. Mais avec l'épuisement des chaumes, les chaleurs accablantes de l'été, quelquefois les restrictions même apportées dans l'abreuvement, l'utilisation des adultes pour les durs travaux de labour, tout concourt à user les forces et les réserves graisseuses que les bovins avaient accumulées durant le printemps et le début de l'été. L'animal se trouve alors inévitablement dans un état physiologique déplorable. C'est pourquoi l'éleveur se défait à bas prix de ses bovins qui sont soit abattus sur place, soit achetés par d'autres éleveurs.

A noter que dans les Haha, les bovins privilégiés profitent l'hiver, en mélange à de la paille, de tourteaux d'argan, très riches en huile qui les maintiennent en bon état.

Les tourteaux sont vendus sous forme de pains de sucre à prix variables. Dans la haute montagne, faute de paille, les vaches sont nourries d'herbes séchées, de branchages de chêne-vert ou d'oliviers.

### **Les ovins**

Le troupeau ovin constitue l'ossature principale du cheptel de la région. Cet élevage ovin, bien qu'il soit soumis, au même titre que les cultures, aux caprices décevants de la pluviométrie, reste continuellement influencé par la vocation pastorale des habitants de cette région, qui depuis des siècles, tirent une gloire du mouton et le considèrent comme un signe extérieur de richesse.

Les moyens d'existence de ce cheptel ovin suivent les courbes capricieuses de la pluviométrie. Une ou deux ou trois années de suite, les parcours sont fournis, de même les cultures sont belles et laissent des chaumes riches, le troupeau est florissant. Subitement, les pluies tardent ou ne tombent pas et le troupeau est à peu près anéanti. Signalons que l'importance numérique des troupeaux est fonction de la trésorerie de l'éleveur.

On trouve de petits troupeaux de 5 à 10 têtes, des troupeaux moyens de 50 à 100 têtes et enfin des troupeaux très importants allant jusqu'à 2 000 ou 3 000 têtes.

Comme pour les bovins, l'élevage en « Chérika » est très courant et constitue un facteur d'augmentation inconsideré des effectifs.

La subsistance des ovins est uniquement assurée par la vaine pâture dans les parcours des plaines, des montagnes, dans les jachères, les lisières de forêts, les chaumes etc.

Le processus habituel en année normale est le suivant :

Dès les premières pluies en novembre-décembre, la nouvelle herbe est aussitôt pâturée ; ordinairement, l'épuisement des parcours intervient fin avril ou début mai. Les troupeaux occupent dès lors les chaumes et demeurent jusqu'à leur complète disparition, le plus souvent, fin août ou septembre. Dans l'attente des pluies et de la nouvelle poussée, les troupeaux errent çà et là en quête d'une nourriture rare, toujours problématique, parcourent de larges distances pour l'abreuvement et épuisent progressivement leurs réserves graisseuses.

Dès la régénération des parcours, décembre ou janvier, si les conditions sont favorables, l'alimentation se normalise.

Il ressort de l'examen de la situation exposée ci-dessus que le contrôle des troupeaux est parfaitement impossible. Son amélioration n'en sera que plus malaisée.

Nous ne nous étendrons pas sur les races locales qui peuvent se répartir en deux spécimens :

1° Le mouton berbère ou influencé de berbère, de petit format, très adipeux quand il est en bonne forme, à poils longs et soyeux. Très souvent, on le rencontre en compagnie de moutons à la laine « tête de nègre » bien en chair et très estimés.

2° Le mouton de plaines (Haha — Chiadma — Rehamna — Srahna) de format plus élevé, au gigot plus long, à toison frisée.

Les caractéristiques principales de ces races consistent en une résistance poussée à la misère physiologique et à certaines maladies ainsi qu'en la faculté de récupérer rapidement, après une longue attente hivernale, au moindre regain d'herbe. Leur dynamisme fulgurant leur fait produire en bonnes années de l'excellent « agneau gris » de six mois, d'un poids de 12 à 15 kg, de chair très délicate.

On enregistre aussi une portée par an normalement, deux portées exceptionnellement les très bonnes années.

Cependant, il convient de signaler que ce troupeau ovin demeure très sensible à certaines maladies contagieuses dont la clavelée, le charbon, les parasitoses externes etc.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il est légitime de rechercher dans quelle mesure les services de l'élevage ont-ils essayé de lutter contre ces

maladies contagieuses et quels ont été les moyens mis en œuvre pour mettre fin à celles-ci ? C'est ce que nous allons essayer de dégager dans la section qui suit.

### III. L'ENTRETIEN DU CHEPTEL

Des différentes actions entreprises par les services de l'élevage, seules trois actions essentielles doivent retenir toute notre attention. Ces trois actions sont les suivantes :

1. l'action zootechnique ;
2. l'action sanitaire ;
3. l'action organisatrice.

Mais cette distinction, il faut le remarquer, n'est que théorique, car en réalité ces actions s'entremêlent, mutuellement.

#### 1. L'action zootechnique

L'action zootechnique groupe en réalité deux méthodes différentes, qui sont : la sélection et le croisement.

##### LA SÉLECTION

###### *L'opération sélective*

Le cheptel de la province demeure encore en très grande partie livré à lui-même, donc la sélection est des plus naturelles, exception faite de quelques éleveurs, généralement des colons européens qui ont introduit au sein de leurs troupeaux des éléments étrangers qui sont souvent de beaux sujets.

###### *La sélection et l'amélioration de la production animale*

Comme la région de Marrakech est actuellement l'une des plus peuplées du Maroc et étant donné le taux de la croissance démographique très élevé (3 %), il est certain que cette population s'accroîtra encore plus dans les années à venir. De plus, n'oublions pas que cette population autochtone est grande consommatrice de viande, c'est pourquoi il importe de remédier à cette situation critique et donner une orientation nouvelle à l'élevage régional dont la devise doit être maintenant : « remplacer la quantité par la qualité ». Maintenant que le problème de l'augmentation numérique du cheptel est résolu, l'amélioration de la qualité reste cepen-

dant imposée par les exigences sans cesse plus grandes et d'ailleurs légitimes de la clientèle.

C'est dans cette perspective qu'est née l'idée de la création des fermes expérimentales. Leur création répondait aussi à un double besoin :

1. L'amélioration de la qualité du cheptel par la pratique de la sélection à l'intérieur de ces fermes expérimentales qui doivent servir d'exemples aux éleveurs marocains.

2. La vulgarisation et l'initiation des éleveurs marocains aux techniques modernes permettant l'établissement d'un élevage rationnel et rentable.

Signalons pour mémoire qu'il existe à Marrakech deux fermes expérimentales d'élevage dont la plus importante est celle de Souihla. Malheureusement, ni les actions de ces fermes expérimentales ni celles de centres de travaux, en vue de développer l'opération sélective et par là-même d'améliorer sensiblement la production animale, n'ont abouti jusqu'à présent au résultat escompté.

La cause de cet échec partiel pour ne pas dire total est à notre avis double :

1. Les services techniques du ministère de l'Agriculture et en particulier les services de l'élevage n'encadrent pas comme il se doit la population paysanne. Ils se contentent de lui inculquer des méthodes modernes qui, certes une fois appliquées, auront un effet bénéfique sur l'amélioration qualitative du cheptel. Mais étant donné le caractère rudimentaire des moyens techniques et l'épargne faible dont dispose l'éleveur autochtone, de telles méthodes et techniques modernes ne peuvent apporter leurs fruits.

2. La deuxième cause de cet échec tire sa source de la structure mentale du fellah. En effet, même le fellah le plus aisé considère le troupeau plus comme un moyen lui permettant de thésauriser son épargne et de réaliser des bénéfices en spéculant sur les bêtes que comme un moyen d'expansion économique et sociale.

#### L'OPÉRATION CROISEMENT

Le croisement consiste en un apport d'un sang nouveau. C'est une technique qui a fait ses preuves, car elle permet d'obtenir des résultats remarquables aussi bien à la production du lait qu'à la production de la viande. En ce qui concerne la production du lait, les services de l'élevage ont fait appel à des géniteurs de races hollandaise, tarentaise etc. Des troupeaux laitiers assez importants ont été installés autour de la ville de Marrakech et dans les différents centres de travaux.

Il est important de remarquer que l'introduction de la race limousine-tarentaise a permis un accroissement notable dans le rendement aussi bien en ce qui concerne la viande qu'en ce qui concerne le lait.

Mais le croisement ne s'est pas limité uniquement aux bovins, il a englobé à la fois les ovins (importation de la race mérinos d'Espagne), les chevaux et même les baudets ; le croisement de ces derniers s'est fait à partir de sujets importés du Poitou et d'Espagne (289 000 baudets).

## **2. L'action sanitaire**

C'est la deuxième action entreprise par les services de l'élevage et rentre quant à elle dans un domaine purement sanitaire.

En effet, cette action consiste essentiellement en la protection du cheptel régional contre les différentes maladies contagieuses.

Cette protection est assurée par des méthodes prophylactiques et sanitaires très importantes et appliquées souvent avec rigueur.

Cette action, d'autre part, a eu un effet certain sur l'accroissement du cheptel. Cet accroissement a été obtenu grâce aux multiples traitements et vaccinations administrés aux bêtes atteintes de parasites internes ou externes ou encore d'autres maladies plus graves tels le charbon ou la tuberculose. Grâce à cette action sanitaire, on a pu éviter des destructions et des pertes qui étaient auparavant aussi inévitables que considérables.

## **3. L'action organisatrice**

Cette action vise la mise en œuvre des techniques de l'alimentation (viande congelée par exemple) et le conditionnement des produits animaux.

Cette action se propose d'atteindre deux objectifs essentiels :

- la vulgarisation des rations équilibrées ;
- la poursuite d'une politique fourragère rationnelle.

De la vulgarisation de ces rations équilibrées, les services de l'élevage espèrent la naissance d'un élevage moderne rationnel qui aura une grande influence aussi bien sur la production laitière que sur celle de la viande.

Par la politique fourragère, les services intéressés veulent limiter les pertes lourdes subies presque d'année en année par le cheptel marocain et ceci est dû en grande partie au manque de centres d'affouragement suffisants ainsi qu'à la rareté des parcelles de parcours vouées à l'élevage extensif. A tout cela, viennent s'ajouter les caprices d'une pluviométrie souvent insuffisante et mal répartie en cours d'année, ce qui fait que le

cheptel n'est en bon état d'entretien que pendant six mois de l'année. Durant les six autres mois, les animaux subsistent comme ils peuvent et subissent régulièrement des mortalités hivernales considérables.

C'est dans le dessein de remédier à cet état de choses qu'une politique fourragère rationnelle doit être mise sur pied le plus rapidement possible. Cette politique fourragère doit viser dans l'immédiat deux objectifs fondamentaux :

1. La création de centres d'affouragement dans des parcelles de parcours vouées à l'élevage extensif.
2. Par l'implantation des cultures fourragères des périmètres irrigués où l'élevage intensif est possible.

Par l'opération viande congelée, les autorités intéressées visent l'amélioration de l'élevage. En effet, ne sont abattus que les sujets qui sont susceptibles d'alourdir les troupeaux. Ces viandes sont stockées dans des chambres frigorifiques et sont mises en vente en hiver, c'est-à-dire à l'époque où les troupeaux ne sont pas en grande forme et par conséquent peu recommandables pour la boucherie.

#### **IV. LA MISE EN VALEUR DU HAOUZ EN MATIÈRE D'ÉLEVAGE ET D'AFFOURAGEMENT ET LES RÉSULTATS PRATIQUES OBTENUS**

L'action zootechnique ne pourra être menée que lorsque le problème des ressources alimentaires aura sa solution.

Jusqu'à-là, il est inutile de se leurrer sur la prétendue efficacité de troupeaux pépinières qui ne servent à rien sinon qu'à l'apparat, d'étables pré ou coopératives ou autres visées louables en soi mais dont l'échec au vu et au su des éleveurs, va à l'encontre des buts poursuivis. Pour l'amélioration efficace de l'élevage, il faut dans un premier stade qui sera sûrement long :

- 1° Procurer aux troupeaux les moyens de subsistance.
- 2° Soigner le troupeau et le défendre contre les épizooties et les parasitoses.

Pour l'instant, les centres de travaux ont le rôle principal dans ce domaine, l'amélioration des races viendra au fur et à mesure des moyens d'alimentation et de traitement.



Les centres de travaux auront donc à travailler en collaboration étroite avec les services vétérinaires.

En fin de compte, nous dirons donc qu'il est nécessaire de développer toutes les cultures fourragères aussi bien en sec qu'en irrigué, de démontrer aux fellahs qu'ils n'ont pas intérêt à surcharger leurs pâturages, qu'il faut par contre créer et multiplier les centres d'affouragement, procéder à la mise en valeur des zones montagneuses avec l'appui des différents services et du Gouvernement.

De l'étude qui se trouve ci-dessus exposée, dans la première partie de ce devoir, nous sommes en mesure de constater que malgré la rareté des pâturages et des centres d'affouragement, malgré l'élevage intensif très peu développé dans la région, malgré aussi l'emploi très limité des méthodes modernes tant dans l'alimentation que dans l'entretien sanitaire du cheptel, il existe quand même certaines industries qui dérivent des différentes productions animales.

L'étude de ces industries sera traitée plus longuement dans la deuxième partie de ce mémoire avec des remarques sur les possibilités de développement d'expansion de celle-ci.

## DEUXIÈME PARTIE

### LES INDUSTRIES DÉRIVANT DES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

#### I. L'INDUSTRIE DU LAIT

##### **La production du lait et des produits laitiers**

Quand nous parlons de production laitière, il convient de rappeler les paroles de bon sens assises sur l'observation et l'expérience d'un précurseur de la zootechnie, le vétérinaire français Magne. Celui-ci écrivait il y a environ un siècle : « Là où il y a peu de ressources vit le mouton, puis viennent au fur et à mesure de l'amélioration des conditions de vie, d'abord le bovin de travail, ensuite le bovin de boucherie et en tout dernier lieu, la vache laitière, laquelle exige l'alimentation la plus riche et les soins les plus attentifs. »

Si l'opinion de Magne est exacte, et il n'y a pas de raison qu'elle ne le soit pas, vu la très longue expérience du vétérinaire français, il faut en conclure que la province de Marrakech doit être par vocation une région de mouton et par conséquent se prêter mal à l'élevage bovin. En

fait, il en est ainsi : le cheptel bovin, malgré son importance numérique aussi bien à l'échelle régionale que nationale, ne comprend qu'un nombre restreint de vaches laitières. Cela s'explique par le fait que la vache laitière, pour produire le lait en quantité suffisante et de bonne qualité, demande un milieu tempéré et humide et exige une alimentation fourragère abondante. Pour la vache laitière ces conditions sont impératives.

Nous devons souligner ici que le nombre restreint des véritables vaches laitières (4 000 environ) sur un cheptel bovin de 700 000 sujets s'explique par la rareté des zones d'affouragement susceptibles de porter l'herbe toute l'année. En dehors des fermes du Targa et de certains centres d'affouragement établis à proximité des différents centres de travaux de la région, la rencontre des vaches laitières est un véritable accident.

Les tableaux ci-après donnent les résultats des années 1948-49 et 1950.

**Productions laitière et beurrière (1948 — Région de Marrakech) :**

— Vaches laitières .....	1 720
— Lait contrôlé et réparti dans les villes (litres) ....	1 534 541
— Beurre (kg) .....	7 000
— Fromages (kg) .....	6 000

**Productions des produits laitiers (1949 — Région de Marrakech) :**

— Vaches laitières .....	1 190
— Lait collecté et réparti (litres) .....	1 041 000
— Beurre (kg) .....	9 000
— Fromages (kg) .....	5 500

**Productions des produits laitiers (1950 — Région de Marrakech) :**

— Vaches laitières .....	1 360
— Lait frais réparti (litres) .....	541 000
— Lait pasteurisé (litres) .....	258 000
— Beurre — Yoghourt — Fromages (kg) .....	399 423

**Productions des produits laitiers par la Coopérative « Le Bon Lait » en 1961 :**

— Vaches vraiment laitières (recensement 1961) .....	4 000
— Lait pasteurisé (litres) .....	414 000
— Yaourts (pots) .....	400 000
— Fromages (kg) .....	16 000
— Crème (litres) .....	6 000
— Beurre (kg) .....	13 000

Remarquons que l'approvisionnement de la ville de Marrakech est assuré de deux façons :

1° D'une part, par des collecteurs marocains possesseurs de quatre à cinq bidons et d'une bicyclette. Ils ramassent le lait dans les douars et le revendent au litre de maison à maison dans les villes, bien que ce colportage soit théoriquement interdit par la municipalité. Il n'est nul besoin d'insister sur les dangers de ce lait dont l'origine est totalement anonyme.

2° D'autre part, par des producteurs, européens et marocains, les uns et les autres soumis à une autorisation préalable d'ouverture de laiterie dans les conditions fixées par l'arrêté viziriel du 1<sup>er</sup> juin 1937. Ces producteurs se sont associés et ont fondé la coopérative laitière « Le Bon Lait ».

#### **La coopérative laitière « Le Bon Lait »**

Cette coopérative a été fondée en 1949, elle groupe actuellement 85 adhérents qui sont les plus importants producteurs de lait de Marrakech. Le matériel installé, aussi bien pour le conditionnement et la pasteurisation du lait que pour la fabrication des yaourts et des fromages, est en assez bon état de fonctionnement.

La valeur des immobilisations est de 35 millions en machines et outillage, 4 millions en matériel roulant et 65 millions en bâtiments. Ce matériel est amorti pour environ 25 millions.

La production journalière varie entre 800 litres dans la période de basse lactation (novembre à janvier) minimum, et un maximum de 1 500 litres dans la période de haute lactation (de mars à mai).

Outre le lait, l'usine produit :

— Yaourts (pots/an) .....	400 000
— Fromages (kg/an) .....	16 000
— Crème (litres/an) .....	5 000 à 6 000
— Beurre (kg/an) .....	13 000

L'activité coopérative semble assez intense et suivie, les adhérents menant un rude effort depuis bientôt vingt ans afin de maintenir la forme coopérative malgré certaines difficultés rencontrées notamment du fait de la concurrence des livreurs de lait non pasteurisé dans la ville et la région de Marrakech.

C'est pourquoi nous pensons fermement que seule une politique laitière bien suivie est seule capable de développer la capacité de produc-

tion de la coopérative laitière « Le Bon Lait », comme elle est seule à assurer l'expansion de l'industrie laitière dans son ensemble.

### **La politique laitière**

Le but à réaliser dans ce domaine se résume en trois idées essentielles : produire plus, mieux et à juste compte.

#### *1. Produire plus :*

Compte tenu de la capacité laitière et des conditions d'exploitation de la vache marocaine, il n'y a aucun intérêt à augmenter le nombre de têtes du troupeau régional.

Avant d'envisager de « faire le lait », il convient donc de rechercher des zones d'élevage favorables, et le cas échéant d'en créer par un aménagement approprié. C'est là qu'apparaît au jour le rôle fondamental que doivent jouer les offices en matière d'extension des irrigations et de réalisation des grands travaux d'hydraulique. Le rôle des offices consiste aussi en la multiplication des points d'eau et des zones d'affouragement.

#### *2. Produire mieux :*

Le lait doit posséder deux qualités : être propre, être suffisamment riche en ses composants.

*Le lait propre* : les laits sales, c'est-à-dire contenant des débris organiques de litière, des poils, des poussières, sont en vérité les moins dangereux car peu vendables.

Il faut donc entendre par lait propre un produit exempt de souillures invisibles, c'est-à-dire des microbes, un lait sain.

*Le lait riche* : le lait est un aliment vivant ; c'est un liquide organique, ce qui en fait la valeur. Il est le seul aliment assimilable par les nouveau-nés, car il est complet et ne trouble pas leur équilibre cellulaire.

D'autre part, le lait est également indispensable à l'alimentation aussi bien de l'adolescent que de l'adulte du fait qu'il contient des vitamines, en particulier la vitamine A (de croissance), C (antiscorbutique), et D (antirachitique).

#### *3. Produire à juste compte :*

Il faut entendre à juste compte pour le producteur comme pour le consommateur.

De toutes les conditions ci-dessus exposées, il résulte que le producteur doit en toute connaissance de sa responsabilité et aussi de ses intérêts, s'imposer une discipline.

De plus, si le producteur de bonne volonté a des devoirs, il a aussi des droits, qu'on ne saurait lui contester, en particulier celui d'être justement rémunéré. Or, cette rémunération soulève le problème du prix du lait, problème très difficile à résoudre.

En effet, le prix du lait régit en vérité toute la politique du lait car il est à la fois la base et l'aboutissement. Ce prix doit-il être libre ? doit-il être taxé ?

C'est une question délicate car dominée par deux principes à première vue antagonistes : d'une part, le lait étant un aliment vital, doit parvenir au consommateur à un prix raisonnable, d'autre part, il doit être payé raisonnablement au producteur.

La taxation telle qu'elle est pratiquée ne répond guère mieux aux deux principes. D'autre part, l'autorité qui taxe n'a ni les moyens ni les connaissances voulues pour apprécier la qualité des laits et les discriminer : elle ne peut donc agir autrement qu'elle le fait. En vérité, la solution à apporter au prix du lait réside dans la bonne organisation de la vente de ce produit au public. Et la voici :

Dans la ville de Marrakech, il faudrait que la coopérative laitière « Le Bon Lait » s'efforce dans la limite de ses possibilités techniques et financières, d'assurer la centralisation, la classification, l'achat et la vente de tous les laits.

Cette mesure implique nécessairement l'interdiction du colportage de maison à maison, et étant donné le danger qu'un tel mode d'approvisionnement représente, on ne pourrait que se féliciter de sa disparition.

Pour en revenir au problème posé par le prix du lait jugé excessif par la plupart des consommateurs étant donné la faiblesse de leurs revenus, nous pouvons dire que nous avons le choix entre deux méthodes, dont la deuxième nous paraît la meilleure.

#### *Première méthode :*

Dans le cas de la liberté des prix, il appartient aux organismes, par exemple la coopérative laitière « Le Bon Lait » pour Marrakech, d'en débattre le prix avec le producteur, à la livraison.

Il n'est pas besoin d'insister, pour conclure, qu'une telle procédure risque d'ouvrir des discussions à perdre haleine.

*Deuxième méthode :*

Un prix moyen de base étant fixé à la production, mobile en plus ou en moins selon la qualité du lait, la coopérative laitière possède un indice régulateur.

Les laits reconnus mauvais sont rejetés ou payés à bas prix pour servir à la fabrication de la caséine, les laits médiocres subiront une réfaction, les laits honnêtes recevront le prix de base et les bons laits auront droit à une prime.

Telle doit être, résumée dans ses grandes lignes, une politique cohérente du lait. Elle est un tout, et rien ne doit être négligé à tous les échelons pour la mener à bien. Nous sommes loin de cette harmonie.

Toutefois, le développement de l'irrigation et de l'électrification associé à l'éducation des producteurs, la possibilité d'organiser sur ses bases la production et l'hygiénation des laits, peuvent permettre d'ores et déjà, l'application du plan répondant à cette politique.

De cette application dépendent l'approvisionnement normal de la province en lait frais et sain, et l'allègement, sur le plan national, de la charge des importations.

Les moyens existent, il suffit de les vouloir mettre en œuvre.

**La production de la viande ; les abattoirs municipaux**

Parler des produits de l'élevage sans parler de la production de la viande serait une lacune assez grave surtout pour une région où le cheptel est si important et où la consommation locale en viande est très importante surtout dans la ville de Marrakech.

La production de la viande dans cette ville relève d'un monopole accordé aux abattoirs municipaux.

Ces abattoirs sont installés depuis 1956 dans des bâtiments neufs qui semblent largement suffisants puisqu'ils ont été construits selon des perspectives d'abattage en progression constante et tenant compte des possibilités de développement de la chaîne du froid dans la région.

La capacité journalière moyenne actuelle s'établit comme il suit :

- Gros bétail ..... 125 animaux par jour.
- Petit bétail ..... 2 600 animaux par jour.

La capacité journalière maximum théorique (fonctionnement permanent de 24 heures avec 3 équipes de 8 heures).

- Gros bétail ..... 880 animaux par jour.
- Petit bétail ..... 3 200 animaux par jour.

De plus, les abattoirs disposent du matériel nécessaire :

- à la production du sang en poudre,
- au traitement du fumier.

Mais ce matériel n'a été que rarement utilisé en raison des méthodes actuelles d'abattage et de la faible quantité de sous-produits à recueillir et à traiter.

Remarquons pour terminer qu'en dehors de la ville de Marrakech et de certains centres urbains d'importance assez notoire, tels que Amizmiz, Demnat, Tahanaout, Aït-Ouir etc., aussi bien les abattages que la production de la viande n'obéissent à aucun contrôle de la part des autorités locales.

## II. LES INDUSTRIES TEXTILES ET LES INDUSTRIES DE LA TANNERIE

### A. LES INDUSTRIES TEXTILES

Celles-ci sont alimentées essentiellement par la laine car elle constitue de loin la production animale la plus importante dans la province.

#### **La laine et le milieu géographique**

La qualité de cette laine dépend, comme nous allons le voir, avant tout du milieu géographique dans lequel vit l'animal et surtout du climat qui conditionne le sol et le couvert végétal.

La ligne d'El Jadida-Oued Zem, qui marque le passage du domaine méditerranéen au domaine steppique, sert également de séparation à deux régions aux productions lainières fort distinctes.

Au nord de cette ligne, où la pluviométrie atteint et dépasse 350 mm, la laine des troupeaux, excepté pour l'Oriental semi-désertique, est plus fine et de meilleure qualité qu'au sud où les toisons sont plus communes, contiennent plus de poils jarres et ont une valeur commerciale moindre. La province de Marrakech se trouve évidemment au sud de cette ligne. A l'intérieur de ces limites, il ne faut pas oublier l'existence des micro-climats qui jouent un grand rôle : les régions de montagnes à hiver rigoureux ont des laines dont les fibres présentent des étranglements et des parties faibles ; il en est de même de la laine des troupeaux qui suivent des parcours désertiques.

Enfin, le climat ne joue pas seulement sur la nature et la qualité de la laine, il joue également sur le volume de la production lainière : les chutes brutales de la courbe de production lainière correspondent le plus souvent à des hécatombes de moutons frappés par la sécheresse. Tout aussi importante est l'influence des sols sur la laine. En effet, nous distinguons les laines « Aboudia » qui se trouvent dans les troupeaux fixés sur le tirs (Abda, tirs de Temra, Hasba et Bkhati etc.), terres lourdes et profondes, susceptibles de porter des pacages consistants si les pluies sont abondantes.

Au contraire, les laines « Urdighia » sont portées par des bêtes qui suivent des parcours sur des terres « rmeil » (Abda, Sidi Bouchta, Chiadma), terres incomplètes et fragiles où l'humus est réduit à sa plus simple expression et facilement érodé par le vent ou les eaux de ruissellement. Le tapis végétal de son côté est essentiel, car il conditionne à la fois la nourriture des troupeaux et la nature des parcours.

Soulignons enfin pour mémoire que certaines formations piquantes comme les parricauts ou épineuses comme les chardons abiment les toisons. Il en est de même pour certains arbustes comme le cactus. Les généralités étant précisées, il convient de remarquer que cette laine alimente en partie une industrie textile se divisant en deux secteurs, un secteur moderne et un secteur traditionnel.

### **Les deux secteurs de l'industrie textile**

#### *Le secteur moderne :*

Dans ce secteur, plus qu'ailleurs, nous pouvons remarquer que les industries du textile sont en perte de vitesse.

Cela est dû en grande partie à la hausse constante des prix de revient et à la contraction de la demande intérieure. Ce secteur moderne est dominé par deux importantes usines qui sont :

- 1° Usine « Sud Laine »,
- 2° Usine « Tricotages du Sud ».

L'usine « Sud Laine », ayant appartenu à un petit industriel français, vient d'être achetée, après le départ de celui-ci, par un Marocain.

Les installations, uniquement destinées au lavage d'une partie de laine achetée dans la région, sont vétustes et nettement insuffisantes pour la continuation rentable de l'entreprise.

En dépit de ces conditions, l'usine a fait 75 millions de chiffre d'affaires dans le courant de l'année 1961, ce qui représente une baisse de moitié par rapport aux chiffres d'affaires habituels des années précédentes.

Devant le besoin croissant en laine dégraissée, lavée et cardée d'une manière industrielle à l'usage des artisans locaux, la remise en état et la modernisation de l'entreprise paraissent très souhaitables.

Quant à l'usine « Tricotages du Sud », c'est une société de fait (acte sous seing privé), qui doit prochainement être transformée en S.A.R.L. Les investissements faits jusqu'à ce jour se montent à la somme de 300 000 dirhams. Elle a pour but le tricotage mécanique et la confection de tous les articles de bonneterie ainsi que les chaussettes, bas, demi-bas en tous genres.

Le gérant unique et principal porteur de parts a déjà eu une activité industrielle dans la fabrication du feutre et la confection des « Fez » depuis 1945.

L'atelier permet la fabrication d'articles de bonneterie, survêtements tels que pulls-over, cardigans, jaquettes, gilets, ensembles, pour hommes, femmes et enfants.

Tous les métiers sont automatiques et permettent une variation infinie tant dans le dessin que dans la maille ; les métiers sont modernes, de fabrication anglaise, américaine, suisse et française. Signalons enfin pour mémoire que Marrakech pouvait abriter un complexe « lavage, traitement, peignage, filature et tissage » de la laine, avec des machines modernes, venant se joindre à la production artisanale traditionnelle qu'il convient de conserver dans la mesure où elle est préférée par une certaine clientèle.

#### *Le secteur artisanal traditionnel :*

Marrakech, bien que se plaçant loin derrière Fès du point de vue artisanal, n'en constitue pas moins un centre de première importance par la diversité des corporations qui s'y trouvent représentées. Un recensement des artisans effectué par les services de la province de Marrakech, en 1958, donnait pour les corporations traditionnelles, le chiffre de 4 500 artisans environ répartis dans les six secteurs suivants : secteur cuir, secteur textiles, secteur métaux, secteur bois, secteur végétal, secteur poterie, céramique et bâtiment.

Le secteur « cuir » occupe plus de 2 300 artisans, soit plus de 50 % du total des effectifs. Immédiatement après en importance, viennent les secteurs « textiles » avec 930 artisans et « métaux » avec 370 artisans. En dehors du cercle de Marrakech-Banlieue et d'Imi N'Tanout (Chichaoua), l'essentiel de la production est destiné à la consommation rurale locale. Malheureusement, en l'état actuel des choses, seule une enquête systématique est à même de fournir des indications précises sur la production artisanale de Marrakech et de sa région pour chaque secteur. Aussi, seuls

les chiffres de la production coopérative peuvent être fournis. Ainsi, la coopérative des tisserands, dont le chiffre d'affaires réalisé en 1952 a été de 18 885 000 francs. Le métrage de tissus fabriqué ne nous a pas été communiqué.

Nous savons simplement que 48 000 kg de matières premières ont été traités durant cette année.

Quant à la coopérative des tisseuses de tapis de Chichaoua, elle a réalisé en 1959, 1 530 m<sup>2</sup> de tapis, soit un chiffre d'affaires de 8 700 000 francs. Signalons enfin pour mémoire qu'il existe à Marrakech un centre d'apprentissage de tissage qui a été créé en 1958. Ce centre recrute des apprentis tisserands auxquels il enseigne des techniques modernes de tissage. La première promotion comprenait 12 apprentis et la seconde 8. Les meilleurs élèves peuvent être envoyés au centre national de textile de Salé.

#### B. LES INDUSTRIES DE LA TANNERIE

Dans le domaine des cuirs et peaux, Marrakech et sa province manquent d'une industrie de la tannerie vraiment moderne.

En dehors d'une petite usine se trouvant à Essaouira et traitant en particulier les peaux de chèvres, l'industrie artisanale de la tannerie domine partout ailleurs.

Il est vrai que l'industrie de la tannerie, de la tannerie de qualité exige une installation coûteuse, à long amortissement, d'un modèle qu'il n'est peut-être pas opportun de multiplier actuellement au Maroc. Mais certaines opérations de préparation peuvent être effectuées à Marrakech, en attendant que l'accroissement de la production justifie cette décentralisation.

Marrakech, centre de ramassage des poils et peaux de bovins et caprins, peut améliorer ses ateliers de traitement artisanaux en particulier offrir à l'exportation un poil débarrassé de ses impuretés, ce qui le rendrait plus présentable.

Etant donné la faiblesse de l'industrie moderne de la tannerie, nous allons concentrer notre effort sur l'industrie traditionnelle des cuirs et peaux.

Le secteur « cuir » occupe, comme nous venons de le voir plus haut, plus de 2 300 artisans, soit plus de 50 % du total des effectifs occupés par l'ensemble de l'activité artisanale de la province. Notons que les

tanneurs se sont groupés dans une coopérative. Celle-ci créée en 1951, comprend 600 adhérents. Il semble donc que si l'on compare ce chiffre avec celui du recensement établi en 1958, il ressort que cette coopérative regroupe l'ensemble des artisans tanneurs établis dans la ville de Marrakech.

Sur le plan technique, la coopérative paraît dotée d'un matériel moderne bien qu'insuffisant, aussi bien sur le plan de la qualité que sur celui de la production elle-même.

Les résultats obtenus paraissent encourageants, les coopérateurs ayant assimilé les procédés de tannage moderne.

Par contre, les informations recueillies permettent de penser que sur le plan de l'administration, la coopérative des tanneurs pourrait voir son fonctionnement amélioré.

Sa situation financière ne serait pas des meilleures, et en particulier l'insuffisance des disponibilités créerait un goulot d'étranglement qui empêche la coopérative de s'approvisionner au moment voulu en produits tannants, en pigments et en peaux fraîches.

Jusqu'en 1960, la coopérative était déficitaire. Ceci expliquerait que le matériel mis à la disposition des coopérateurs soit insuffisant. Le recours au crédit de la C.R.E.C. paraît limité par le taux d'intérêt de 5 % exigé par cet organisme.

La production est écoulée dans sa totalité sans difficulté. Notons que la production est extrêmement régulière d'un mois à l'autre. L'analyse du chiffre d'affaires des 12 mois de l'année 1959 montre que l'on a un maximum de 1 364 000 francs (mars) et un minimum de 57 000 francs (août).

Les difficultés d'approvisionnement sont vraisemblablement à l'origine de telles variations qui prouvent que le chiffre d'affaires annuel de la coopérative pourrait être sensiblement augmenté. Quant à la production de cette coopérative, elle peut se résumer ainsi qu'il suit en 1959 :

- 25 000 pieds carrés de peaux de chèvres,
- 1 000 pieds carrés de peaux de moutons,
- 5 000 pieds carrés de peaux de veaux.

Signalons enfin pour mémoire qu'il existe à Marrakech, deux centres d'apprentissage, l'un relatif à l'apprentissage de tannerie, l'autre concernant l'apprentissage de cordonnerie.

*Le Centre d'apprentissage de cordonnerie :*

Créé en 1960, ce centre a pour but, sur un cycle de formation de 2 ans, d'assurer la reconversion des babouchiers en cordonniers. Son atelier est doté d'un matériel moderne et les apprentis de la première promotion, au nombre de 25, se sont fort bien adaptés à la fabrication des chaussures aux lieu et place de babouches.

*Le Centre d'apprentissage de tannerie :*

Il a été créé en 1958 et a déjà donné des résultats sur le plan de la formation puisque trois promotions d'une quinzaine d'apprentis en sont sorties.

Mais très peu d'artisans issus de ce centre ont, en fait, trouvé à s'employer. Quelques-uns ont trouvé un débouché dans l'industrie du cuir, d'autres travaillent à façon pour le compte de patrons tanneurs. L'Inspection régionale de l'Artisanat estime que seule la création d'unités de production artisanale permettrait d'utiliser la totalité des artisans formés par le centre.

**Tableau résumé du chiffre d'affaires réalisé en 1959  
par la Coopérative des Tanneurs (en francs 1959)**

Janvier .....	838 702
Février .....	942 317
Mars .....	1 364 568
Avril .....	282 652
Mai .....	64 699
Juin .....	1 123 556
Juillet .....	822 077
Août .....	57 651
Septembre .....	693 235
Octobre .....	816 235
Novembre .....	1 102 830
Décembre .....	390 830
<b>Total .....</b>	<b>8 499 795</b>

## CONCLUSION

**LES AMÉLIORATIONS SOUHAITABLES  
ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'ÉLEVAGE  
A PARTIR DE LA CULTURE DE LA BETTERAVE SUCRIÈRE**

**LES AMÉLIORATIONS SOUHAITABLES**

De l'étude sur le cheptel de la province de Marrakech que nous venons de faire ci-dessus, nous devons retenir deux idées essentielles :

1° Le cheptel contribue pour une large part à assurer la vie de tous les agriculteurs de cette région, car la grande majorité de ces derniers possède un troupeau qui procure à chaque famille paysanne la viande, la laine et les engrais pour les terrains de culture, ceci en plus des ressources pécuniaires qui assurent sa trésorerie.

2° Le troupeau, étant un élément vital pour l'agriculteur, doit lui assurer une vie stable et prospère.

Or actuellement, ce bétail est mal nourri, mal abrité, mal soigné par les éleveurs.

Ces constatations peuvent être généralisées à bien des égards au cheptel national. C'est pourquoi les suggestions et les améliorations qui seront exposées plus loin et que nous jugeons utiles et indispensables au développement de l'élevage dans la province de Marrakech, peuvent tout aussi bien être appliquées au cheptel national.

Nous sommes convaincus, d'autre part, que la mise en application de certaines mesures pourrait assurer au cheptel de la province son épanouissement, ce qui contribuerait, nous en sommes sûrs, à relever le pouvoir d'achat de la masse rurale.

Les mesures que nous préconisons sont les suivantes :

1. La question du respect de la propriété.
2. Encouragement à l'ensemencement de cultures fourragères.
3. Nécessité d'une politique de crédit à l'élevage.

### **La question du respect de la propriété**

Toute propriété petite ou grande, n'est actuellement pas ménagée, et elle est envahie par les voisins, ce qui provoque la destruction des pâturages et même des récoltes sur pied.

Ces délits de pacage empêchent non seulement toute reconstitution de parcours et de réserves fourragères sur pied, mais deviennent un danger pour la sécurité nationale, puisque dans certaines régions, il y a eu des cas d'assassinat pour délit de pacage.

Nous estimons que cette grave question doit être traitée immédiatement sur le plan national même, qu'une lutte efficace contre le délit de pacage soit menée par voie légale et publicitaire. Comme il y a des gardes forestiers qui imposent le respect de la forêt, nous demandons la création de gardes champêtres rétribués par les Communes rurales, gardes champêtres assermentés, autorisés à dresser des procès-verbaux. Il est à noter que la création de ces gardes champêtres ne sera efficace et rentable qu'une fois les cultures fourragères et les zones d'affouragement établies et multipliées.

### **L'encouragement à l'ensemencement des cultures fourragères**

L'encouragement à l'ensemencement des cultures fourragères répond au besoin de pallier à la disparition progressive des parcours et à la constitution de réserves fourragères pour l'alimentation du bétail en période difficile et particulièrement la création de centres d'affouragement, où les éleveurs pourraient trouver, à crédit, le fourrage et autres aliments du bétail pour leur permettre de traverser les périodes critiques dans lesquelles ils se trouvent, la création de différents centres de ramassage de la paille, qui seraient gérés pour le moment par les centres de travaux agricoles. Cette paille serait d'une grande utilité pour l'alimentation du cheptel et servirait aussi à enrichir le sol en fumier organique.

Mais la multiplication de ces zones d'affouragement ne peut aboutir qu'une fois tous les efforts conjugués pour l'extension des zones irriguées et pour la création de points d'eau partout où ils manquent.

Toujours dans le cadre de l'encouragement à l'ensemencement des cultures fourragères, remarquons tout de suite que la politique fourragère est une œuvre de longue haleine qui nécessite d'être placée dans l'optique du long terme.

Cependant, des mesures immédiates devront être prises par les services de l'élevage pour assurer l'alimentation du troupeau en cas de grande déficience de l'herbe ou bien pour limiter les pertes causées par une sécheresse.

### **Nécessité d'une politique de crédit à l'élevage.**

L'élevage ne bénéficie pas de facilités de crédit suffisantes, notamment en prêts à long terme qui sont indispensables pour assurer la modernisation des méthodes d'élevage.

De larges crédits budgétaires doivent être accordés aux services de l'élevage et ceci proportionnellement à l'apport de cet élevage dans le revenu national, car celui-ci, malgré sa bonne volonté, ne peut mettre à exécution son programme, faute de cadres techniques suffisants et des moyens matériels nécessaires.

Ces crédits budgétaires doivent servir à l'octroi de larges crédits à long terme pour la construction d'abris devant servir au cheptel pendant l'hiver surtout dans les zones de montagnes où sévit un froid très rude.

Ces crédits doivent servir aussi à l'achat de géniteurs et de vaches laitières et aussi à la construction de clôtures. Ces crédits devront enfin être attribués aux services vétérinaires afin de leur permettre le traitement périodique et continu des animaux, contre toutes les maladies du bétail.

Il y a d'autres mesures que nous passons sous silence car elles ne priment pas, à savoir la commercialisation du lait et la congélation des viandes de boucherie, par contre, celles que nous venons de traiter plus haut nous paraissent fondamentales quant à l'amélioration tant quantitative que qualitative de la production animale.

### **LA CULTURE DE LA BETTERAVE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE**

La région de Marrakech est avant tout une région minière. En effet, l'élevage, comme nous venons de le voir plus haut, n'y est guère prospère.

C'est surtout un élevage extensif voué aux caprices du climat et de la pluviométrie.

De l'avis même des experts les plus avertis, cet élevage ne pourra se développer et s'améliorer qu'avec l'extension des réseaux d'irrigation. C'est cette irrigation des terres jusque là sèches et incultes qui devra accroître les parcours et les zones d'affouragement.

Pendant un certain temps, l'Institut de la recherche agronomique, avec le concours de l'O.N.I. et de l'O.N.M.R., a fait des études sur place pour s'assurer si la culture de la betterave sucrière était possible dans cette région.

Malheureusement, les différents services techniques de l'O.N.I. et de l'O.N.M.R. se sont rendus compte tôt à leur tour que l'expérience de la betterave était risquée et vouée à l'échec sur des sols non limoneux et surtout trop secs.

Néanmoins, à long terme, cette expérience devrait être tentée dans la région, une fois que la superficie des terres irriguées serait assez importante.

La politique betteravière est d'autant plus importante dans cette province si l'on sait qu'elle entraînerait au moins trois conséquences :

- une amélioration certaine de la qualité du cheptel ;
- la possibilité de l'installation d'une industrie sucrière moderne ;
- cette troisième conséquence découle des deux précédentes : la résorption certaine du chômage.